



Le Mag

Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit



- N° 6 -
Février 2011

Bulletin
municipal
d'informations

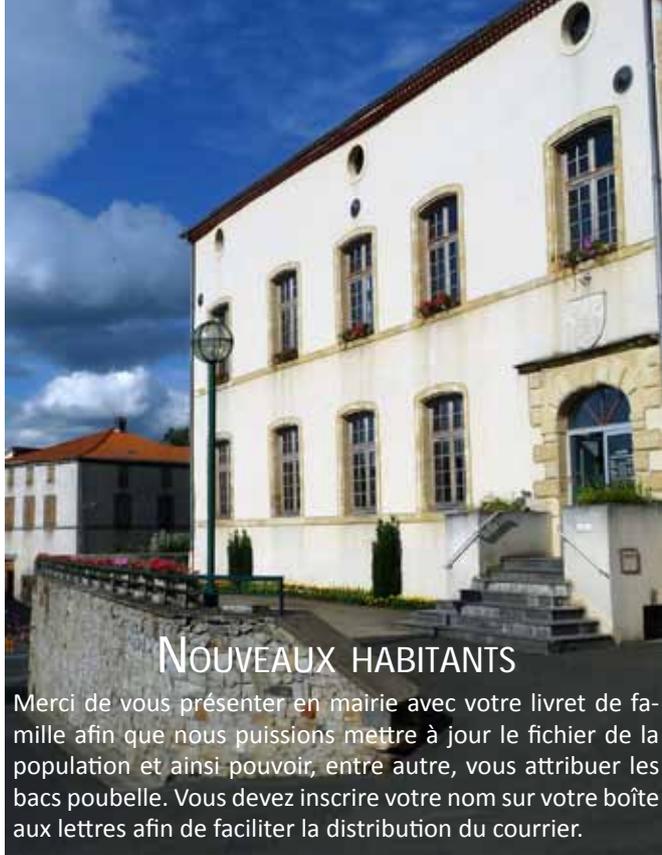
www.perignat-es-allier.fr

L'Écopolé

du Val d'Allier



Photos LPO Auvergne



NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. La mairie de Pérignat-ès-Allier ne disposant pas de cet équipement, elle invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
 - à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau
- Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)
- Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.
 - Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@laposte.net

www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer toutes vos opérations postales ainsi que les retraits et dépôts à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.

Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

ETAT CIVIL

Bienvenue

Norah Dune ALLARD, née le 18 octobre 2010

Grégory DALL'ANESE, né le 30 novembre 2010

Mayline TRINIOL, née le 19 décembre 2010

Billy Tihago LOPES, né le 16 janvier 2011

Flavio PUNTEL, né le 18 janvier 2011

Ils nous ont quittés

Ginette GOURBEYRE, née SIBAUD, le 4 novembre 2010

Julie COLOMBEY, le 16 novembre 2010

Denise LESTRA, née LABOUCHEIX, le 22 novembre 2010

Roger PINTRAND, le 25 novembre 2010

Simone STECK, née HEREST, le 4 décembre 2010

Ils se sont dit oui

Aurélien SCIARE et Paulo Manuel FERREIRA SANTOS VIEIRA, le 16 octobre 2010

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssièrre, n'hésitez pas à le consulter !

Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 14 - Tennis - Basket
- 4 - Voeux - Aménagements centre bourg
- 15 - Club intercommunal de gymnastique
- 5 - Projet Maison Grenouille
- 16 - L'Amicale laïque - Le repas des aînésMARP
- 6 - Rue des Suïdes - Pédibus
- 17 - Club Arc en Ciel - FNACA
- 7 - Recensement - SBA - Stationnement
- 18 - MARPA
- 8 - SEAT - Interview Bruno Caruana
- 19 - Astronomie - Lyre
- 9 - Ecopole - Interview Laurent Maly (LPO)
- 20 - Tout numérique - Interview Olivier Dumas
- 10 - Centre de loisirs - Ecole du Pré de l'eau
- 21 - Nouveau visage pour la bibliothèque
- 11 - Le Relais Assistantes Maternelles
- 22 - Le service hivernal
- 12 - Sapeurs-pompiers - ADIL
- 23 - Nuit des lumières - Club photo - Pot salariés
- 13 - Association «Déviation de Pérignat»
- 24 - Agenda

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
 Rédaction et mise en page : commission communication
 Tirage à 800 exemplaires
 Imprimerie Decombat à Gerzat

Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

CÉRÉMONIE DES VOEUX & ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



En ce samedi 8 janvier, la salle des mariages accueillait un public nombreux à l'occasion des voeux du maire et de l'accueil des nouveaux habitants.

A l'heure où les constructions du Domaine du Croix s'achèvent, près de 35 nouvelles familles viennent en effet grossir nos rangs. Et les regards se sont tournés vers l'écran où un film présentait Pérignat et ses nombreuses activités.



LOTISSEMENT LE DOMAINE DU CROIX

Décembre et janvier ont vu les travaux de finitions se réaliser. Ils ont porté essentiellement sur les espaces communs. Mise en place d'enrobés, de quilles de protection des espaces verts, engazonnement des noues et plantations de végétaux ont constitué l'essentiel de ces travaux. La quasi-totalité des lots est désormais occupée. Il nous reste donc à souhaiter la bienvenue à ces nouveaux pérignatois et une rapide intégration à la vie du village.



CENTRE BOURG

ATELIER PUBLIC INTERCOMMUNAL D'ARCHITECTURE

Après la Zone Pilote d'Habitat, voilà l'Atelier Public d'Architecture. Dans le flot d'information qui se succède à tous les échelons, nous ne serions pas surpris de constater que la Zone Pilote d'Habitat n'est pas vraiment dans tous les esprits pérignatois. En effet, cette démarche initiée dans le cadre du Grand Clermont, via notre communauté de communes, était en sommeil depuis 2008. Il faut dire que les conclusions très intéressantes de l'importante étude pré-opérationnelle avaient laissé les élus très perplexes sur les possibilités de faire aboutir le projet dans les conditions proposées : démolition/reconstruction. Même si ce choix avait d'indéniables atouts, il avait l'inconvénient majeur de représenter un coût prohibitif auquel ni notre bailleur social, l'Ophis, ni les collectivités, ne pouvaient faire face. Mais à toute chose, malheur est bon, et cette situation, au lieu de nous conduire à une impasse, nous a menés au contraire vers un projet bien plus ambitieux et surtout en phase avec les réalités actuelles : offrir du logement abordable au plus grand nombre, tout en favorisant l'économie de moyens et surtout la participation de tous. Dit comme ça la différence peut ne pas sauter



aux yeux, et pourtant... Après de nombreuses rencontres, en particulier avec l'architecte Patrick Bouchain, nous sommes convaincus qu'une démarche expérimentale et innovante peut être mise en œuvre autour de ce projet.

Il va s'agir sur les deux années à venir de réfléchir ensemble, habitants actuels et futurs, avec un architecte en résidence, à une nouvelle façon de construire des logements et d'aménager le village et ce, autour d'un lieu central d'échanges et de rencontres que deviendra l'Atelier Public d'Architecture (l'ancienne boulangerie rue Sainte Agathe). Inventaire des logements potentiels inhabités, diagnostic, possibilité de réhabilitation, auto réhabilitation, auto construction, recyclage,... tout sera mis en œuvre pour optimiser les ressources locales (matérielles et humaines) et impliquer la population. Jeunes ou moins jeunes, tous les pérignatois pourront trouver une place dans cet ambitieux projet qui nous concerne tous.

Nous vous en dirons plus dans des communications spécifiques, mais d'ores et déjà, n'hésitez pas à pousser la porte de l'atelier si vous remarquez une présence : les curieux sont les bienvenus !

.....
DON de CHAISES
.....

appel au don de chaises

L'ancienne boulangerie de la rue Sainte-Agathe fait bientôt peau neuve...
Une autre ? Non, rassurez-vous, elle sera sous peu transformée en **Atelier Public d'Architecture**. Réhabiliter l'existant en utilisant au maximum les ressources locales (matériaux et main-d'oeuvre) pour offrir du logement confortable et accessible au plus grand nombre, toutes générations confondues, sera un des objectifs essentiels de cette démarche autour de l'atelier.
Rencontres, échanges de connaissance... et surtout **participation de tous** seront au coeur de cette expérience innovante qui est portée par la communauté de communes.

Le recyclage et l'économie de moyens faisant partie des objectifs à atteindre, nous lançons un appel : «Vous avez une ou plusieurs chaises en bois et solides dont vous n'avez plus l'utilité, **aidez nous à meubler ce lieu d'échange ouvert à tous !**»
Vous pouvez venir déposer vos chaises à la mairie aux heures d'ouverture habituelles dès aujourd'hui et jusqu'au 25 février 2011.

Merci à tous et à bientôt dans l'Atelier Public d'Architecture !

Cadre de vie



Un pas de plus pour le pedibus

Rassemblement général au moment de partir à l'école, histoire de ne pas rater le pédibus ! Deux mamans s'impliquent aujourd'hui dans l'accompagnement des enfants, de plus en plus nombreux à utiliser ce service. Nos remerciements à ces mamans bénévoles...



Gisèle Sarron Fayet,



Emily Cotter et les enfants



TRAVAUX - Rue des Suides

Le chantier de la rue des Suides touche à sa fin malgré quelques vicissitudes dues essentiellement à la rigueur de l'hiver. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne reste plus que l'éclairage public à réaliser, chantier confié par le SIEG à l'Entreprise Electrique. Les enrobés de voirie ont été effectués dans de bonnes conditions. Le nouveau profilage de la chaussée et de ses abords a été étudié pour favoriser le plus possible la résorption des eaux pluviales et ainsi limiter les risques d'inondations temporaires auxquels ce secteur peut être exposé. Pour renforcer ce dispositif, un matériau perméable engazonné recouvre une tranchée drainante positionnée du côté nord. Un effort important a donc été réalisé sur le volet eaux pluviales, sans négliger les autres facettes de ce chantier, notamment le partage de la voirie entre circulation automobile et modes doux (piétons, vélos) dans une logique de respect mutuel dont nous espérons qu'elle sera favorisée par ce cadre de vie amélioré.



Rue de la Sagne

Afin d'améliorer la sécurité des enfants, l'arrêt de bus précédemment situé devant la salle polyvalente a été déplacé au niveau du parking, près de la chicane. Notons que le parking n'a pas été goudronné pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales.

Au sein du Conseil municipal

Les comptes rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune.

CM du 18/10/10 (Ordre du jour)

PERSONNEL - Modification de poste
TRAVAUX ROUTE DE LA ROCHE NOIRE
POINT FINANCIER

CM du 16/11/10 (Ordre du jour)

CENTRE DE GESTION - Adhésion au service des contrats aidés
SIEG - Adhésion à la compétence optionnelle Eclairage Public
FINANCES - Demande de remboursement à la MARPA
EPF SMAF - Convention de mise à disposition parcelle C821

CM du 18/12/10 (Ordre du jour)

RECENSEMENT - Rémunération des agents recenseurs
MUR ES ALLIER - Modification des statuts
FINANCES - Indemnités du receveur municipal

CM du 17/01/11 (Ordre du jour)

EPF SMAF - Nouvelles demandes d'adhésion
FINANCES - Dépenses d'investissement
URBANISME - Modification du PLU n°2
PERSONNEL - Augmentation du temps de travail d'un agent



Dans le village,
les places sont comptées...

**STATIONNEMENT ABUSIF,
QUE DIT LA LOI ? (Article R417-12)**

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe ; dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

IMMATRICULATION DEUX ROUES

"Depuis le 1^{er} janvier 2011, tous les cyclomoteurs, récents ou plus anciens, doivent être immatriculés. Les démarches, totalement gratuites, doivent être faites en préfecture ou auprès d'un professionnel agréé. Comme pour les autres véhicules, les cyclos se verront attribuer un numéro à vie qui sera reproduit sur une plaque blanche avec le symbole européen et la lettre F (mais sans identifiant territorial).

LES PIÈCES À FOURNIR SONT :

- * une demande de certificat d'immatriculation, dûment remplie (Cerfa n° 13750*01) ;
- * un justificatif d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et un justificatif de vente (facture ou déclaration de cession) ;
- * le certificat de conformité du véhicule ou à défaut un duplicata fourni par le constructeur, ou une facture ou une attestation d'assurance sous réserve qu'apparaissent le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule.

Un article officiel plus complet est visible sur : <http://www.service-public.fr/actualites/00296.html>

RECENSEMENT DE LA POPULATION
Du 20 janvier au 19 février 2011



Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs : Céline Pélissier (à gauche) et Jocelyne Veysière.



SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE
Chemin des Madeleines 63430 Pont-du-Château
Tél. 04 73 83 38 00 www.sba63.fr

Le point sur la collecte

Les éco-ambassadeurs du SBA ont effectué une vérification du contenu des bacs jaunes sur la commune en 2010. Ils ont pris note des bacs contenant des erreurs de tri et ont déposé un document sur les bacs concernés afin d'informer les usagers. En revanche, les bacs jaunes présentant des erreurs de tri manifestes, qui par leur poids, leur volume ou leur nocivité, peuvent polluer l'ensemble de la collecte ont été scotchés de telle sorte que l'équipe de collecte ne les vide pas. C'est ce qu'on appelle les refus de collecte.

Nombre de bacs jaunes présentés à la collecte	Nombre de bacs jaunes présentant une erreur de tri	Nombre de bacs jaunes ayant été refusés à la collecte	Nombre de bacs jaunes bien triés
382	259	11	112
	67,80%	2,90%	29,30%

Dès le lendemain, les éco ambassadeurs sont allés à la rencontre des foyers concernés afin de leur expliquer les gestes du tri à adopter et de leur donner un nouveau guide de tri.

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER

- * Puis-je mettre tous les objets en plastiques dans mon bac jaune ?
NON, seules les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables ! Ne pas y jeter les sacs en plastique, les barquettes en plastique, ni les pots de yaourts.
- * Puis-je déposer les barquettes en polystyrène dans mon bac jaune ?
NON, elles seront jetées dans le bac vert.

RAPPEL - Les bacs poubelles (verts ou jaunes) sont sous votre responsabilité. Pensez à rentrer vos containers le plus tôt possible après le passage des agents.

NOUVEAU -> **Collecte textile** - Depuis fin janvier, toutes les déchèteries peuvent accueillir le textile en bon état : vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie (dans des sacs de moins de 50 litres). Ce textile sera collecté puis trié par «le Relais».

-> **Collecte des pneus** - Une nouvelle filière pour les déchèteries de Riom et Veyre-Monton qui collectent désormais les pneus des particuliers.

Syndicat d'Etude et d'Aménagement Touristique

Entretien avec Bruno Caruana
Conseiller municipal délégué au SEAT



Mécanicien aéronautique
51 ans

Quelles sont vos fonctions au sein du SEAT ?

BC - Je suis délégué au SEAT depuis 2001. Cela fait quelques années que je m'intéresse à ce dossier.

Pouvez-vous nous préciser ce qu'est le SEAT ?

BC - Le SEAT a été créé en 1995 par les communes de la Roche Noire et de Pérignat-ès-Allier en ayant pour objectif de réaménager les carrières et de trouver le moyen de mettre en valeur la rive droite de l'Allier, entre nos deux communes.

Le 7 mars 2001 un arrêté préfectoral a autorisé l'exploitation des carrières de Bellerive jusqu'en 2016. Pour respecter la conformité de cet arrêté, la qualité des travaux d'exploitation et la remise en état, un comité de suivi a été mis en place avec la participation de différents acteurs : délégués communautaires, DE.SI.BEL, GIE Bellerive (exploitant de la carrière), Préfecture, DDT (direction départementale du territoire) et d'autres instances départementales.

Au fil du temps, l'idée de préserver la nature s'est imposée et la LPO (Ligue protectrice des oiseaux) est devenue un partenaire privilégié dans la prise en compte écologique du site. Le SEAT lui a confié la mission de transformer cet endroit en un « écopole », un lieu préservé.

En 2003, suite à la prise de compétence « tourisme » par les communautés de communes de Mur-ès-Allier et de Gergovie Val d'Allier, le SEAT s'est transformé en syndicat mixte.

Vous réunissez-vous souvent ? Quelles sont vos missions ?

BC : En général, le SEAT se réunit tous les trimestres de manière à suivre les projets et donner ses orientations. Le Comité de suivi, quant à lui, se réunit chaque année pour contrôler le respect des consignes et vérifier l'avancée des travaux sur le site des carrières (visites sur le terrain et réflexion sur les dossiers). Toujours dans

ce cadre, la qualité de l'eau fait régulièrement l'objet d'un suivi qualitatif et quantitatif par des organismes agréés.

Quel est votre ressenti sur ce projet ?

BC - Personnellement, j'apprécie que l'on puisse trouver un environnement dédié à la nature à proximité d'un grand espace urbanisé. A terme, un chemin piétonnier balisé permettra la découverte de ce site et l'observation de la nature.

Des choses à ajouter peut-être ? Des souhaits pour cet aménagement ?

BC - Si j'avais un souhait à formuler, j'aimerais sincèrement que cet espace soit respecté par tous et que nous puissions vivre en harmonie avec les oiseaux et les autres animaux. Il faut réellement que nous comprenions cet enjeu fondamental car il en va de leur avenir comme du nôtre !

1989 - Mise en évidence de l'intérêt ornithologique de la zone
1995 - Création du Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique (SEAT)

1998 - Etude d'impact Morand-Tolla

2000 - La LPO propose au SEAT la création d'un ECOPOLE

2001 - Acquisition du Pacage par le CG 63 au titre des ENS

2002 - Le SEAT approuve la création d'un espace ornithologique

2003 - Le SEAT confie à la LPO une mission d'étude, conception, suivi des aménagements dans ce cadre

2003 - Le Conseil général confie à la LPO la rédaction du Plan de gestion de Pacage

2003 à 2010 - Mise en oeuvre du projet

2011 - Entrée dans le Plan Loire

Le point sur l'Écopole

Entretien avec Laurent Maly

Chef du service Conservation/Gestion des Milieux
à la Ligue Protectrice des Oiseaux



Création de mare pour la reproduction de batraciens et de libellules - (Photo LPO)

Comment est né ce projet d'Écopole ?

A Feurs, près de Saint-Etienne, un ancien site de carrières a été réaménagé pour l'observation de la nature : «l'écopole du Forez» ou pôle écologique... Et on s'en est inspiré.

Sur le secteur de Pérignat/La Roche Noire, les gravières exploitent des granulats sur l'Allier depuis les années 70. Ces matériaux alluvionnaires déposés par la rivière sont prélevés et ça laisse des trous. Il faut savoir que l'Auvergne est un château d'eau et que 63% du Puy-de-Dôme est approvisionné en eau par l'Allier. Cette ressource est de très bonne qualité mais quand on fait des gravières, on fragilise cette ressource, par la pollution bien sûr, mais aussi parce que l'eau ne peut plus être stockée. Comme il y en a moins, le fonctionnement de la rivière est perturbé, des végétaux disparaissent, puis la faune et l'on observe une désertification des lieux. D'où la nécessité d'une restauration du milieu naturel afin de retrouver un espace plus attractif pour la faune et la flore.

L'Allier draine pas mal d'espèces, le site est bien placé et si on lui en donne les conditions, on pourra recréer des milieux naturels pour faire revenir la faune, la flore et les valoriser auprès du public, tout en conservant la possibilité de faire côtoyer activités humaines et protection de la nature.

L'exploitation des carrières devait cesser en 2001 et la LPO a proposé au SEAT de créer cet écopole, mais les carrières de Bellerive ont bénéficié d'une extension d'exploitation jusqu'en 2016...

Oui. Au départ on était contre cette extension à cause des problèmes de dysfonctionnement de la rivière et des pertes de ressources en eau. Le préfet ayant donné son accord, on en a pris acte mais, en compensation, nous avons souhaité avec le SEAT que ce site soit réaménagé et dédié à l'environnement, ce qui est d'ailleurs mentionné dans l'arrêté préfectoral et qui fait l'objet d'un suivi régulier de la part des différents partenaires. Notons que l'exploitant joue bien le jeu et qu'il prend à sa charge une bonne partie des travaux.

Des nouveautés pour 2011 ?

Le SEAT porte ce projet et nous lui avons proposé de déposer un programme au Plan Loire, qui a été validé. De 2011 à 2013, notre projet bénéficie donc du label Plan Loire en fonctionnement. Ce programme national permet d'agir sur la Loire, son bassin et ses affluents, dont l'Allier, et contient plusieurs volets : poissons migrateurs, renforcement des digues, risques d'inondations, «Eau, espaces, espèces».

Une autre nouveauté pour 2011... D'ici deux ou trois mois, nous allons mettre en place un observatoire, le premier du site ! Les adhérents de la LPO viennent souvent sur le terrain car il faut suivre le développement de la faune et de la flore (expertise et suivi régulier) et effectuer des travaux de réaménagement. Quand il s'agit de gros travaux de terrassement, le carrier s'en charge (comme pour l'observatoire ou la création d'aménagements spécifiques). Avec la LPO, nous gérons plutôt les travaux de génie écologique (taille d'arbres, plantation de haies) et parfois on peut avoir l'impression que les choses avancent peu. Bien sûr, dès qu'il s'agit d'un amé-

nagement pour le public, ça se voit, mais pas quand il s'agit d'un aménagement pour la faune.

Qu'avez-vous prévu pour ces aménagements ?

L'objectif c'est de redonner un aspect et un fonctionnement naturel au site, d'où la remise en forme des lieux ou la recréation du milieu. Nous avons par exemple séparé deux bassins principaux par une digue, réaménagé les pentes, les niveaux d'eau et un profil de sol : cela permet le développement de la végétation puis l'arrivée de nouvelles espèces, de leurs prédateurs et la remise en route de la chaîne alimentaire.

Nous avons également replanté des roseaux, une végétation semi-aquatique en voie de disparition en Auvergne et aujourd'hui les espèces reviennent, s'y nichent, s'y reposent. En gérant ces travaux de génie écologique, on travaille sur toutes les espèces (batraciens, serpents, mammifères, libellules, papillons) et plus de 200 espèces d'oiseaux différentes ont déjà été observées. Nous avons reconstruit une plateforme artificielle afin de recréer un milieu à l'identique, des espèces sont revenues 15 jours après et elles s'y reproduisent aujourd'hui depuis 4 ans.

Et à l'horizon 2016 ?

L'idée développée dans ce projet c'est aussi la création d'un bâtiment qui pourrait dominer le site avec un peu de muséographie pour l'accueil du public. Ce site pourrait bénéficier d'une grande valeur ajoutée. Feurs se situe à 40 km de Saint-Etienne et reçoit 40 000 visiteurs par an, alors ici, en bordure d'agglomération... Les pérignatois sont aux portes d'un domaine de 240 ha, du pont de Cournon aux premiers puits de captage, à proximité d'un milieu naturel restauré avec une faune, une flore et une biodiversité préservées. Les gens peuvent déjà se balader dans certains endroits.

Il faut aussi garder à l'esprit de gros enjeux comme la protection de la ressource en eau : ce projet vise le respect de la nappe phréatique et la qualité de l'eau dans le robinet.

La LPO organise-t-elle des sorties ?

Notre association a pour objectif de faire découvrir les milieux naturels et dans le cadre du Plan Loire des animations sont proposées (catalogue de sorties sur le site de la LPO). Mais nous pouvons déjà prendre rendez-vous lors du chantier de bénévoles prévu sur l'écopole les 26 et 27 février ou pour la découverte du nouvel observatoire au printemps...

LPO AUVERGNE - LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX
2, bis rue du clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
04 73 36 39 79 www.lpo-auvergne.org

Bassin des Varennes :
plantation de massettes (Typha),
végétation semi-aquatique permettant la présence de nombreuses espèces (Photos LPO)





Enfance jeunesse



Le Centre de Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier
Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83
momenloisirs@orange.fr



Vacances de février (Du 28/02 au 11/03)

* Stage « montagne »

Cette année encore, nous proposons un stage de ski et de glisse, en partenariat avec la mairie de Mezel, le foyer laïc de Chauriat et l'amicale laïque de Dallet. Il est prévu les 1^{er}, 2 et 3 mars. Les familles auront le choix entre deux formules : ski de descente ou ski de fond (qui comprend également de la luge et des raquettes). L'idée de ce stage est de permettre aux enfants de pratiquer le ski en toute tranquillité, qu'ils s'amuse à descendre les pistes ensemble, dans un esprit convivial et de plaisir, sans pour autant abuser de la pratique sportive du ski. Bien entendu, les débutants seront acceptés, et nous leur apprendrons rapidement les bases du ski pour qu'eux aussi puissent goûter aux joies de la glisse.

* Stage « échecs »

Durant la 2^e semaine, un stage « échecs » sera proposé en association avec l'amicale laïque de Dallet. Il est destiné aux débutants et aux confirmés.

Vacances de printemps (Du mardi 26 /04 au 6/05)

Prévisions qui peuvent changer :

1^{ère} semaine - Stage Multisports

2^{ème} semaine - Durant cette semaine un stage « échecs » sera proposé en association avec l'amicale laïque de Dallet. Il est destiné aux débutants et aux confirmés.

Les enfants peuvent s'inscrire uniquement pour les stages

..... Un flyer paraîtra avant chaque période de vacances



MÔM' EN LOISIRS - Accueil
périscolaire le matin,
le soir et le midi
pour le restaurant scolaire

CLI - Accueil toute l'année
durant les mercredis
et les vacances
sauf celles de Noël.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi, mardi, vendredi :
16h - 18h30

Mercredi :
9h - 12h et 13h - 19h

L'école du Pré de l'eau

6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45
ecole.perignat-sur-allier.63@ac-clermont.fr



Les Restos du Coeur

A l'école, ramassage des denrées non périssables (pas d'argent)
du lundi 21 février au jeudi 24 février.

Inscriptions

Ecole élémentaire - Jeudi 19 mai de 13h30 à 18h

Vendredi 20 mai de 16h45 à 17h30 - Samedi 21 mai de 9h à 11h

Ecole maternelle - Jeudi 19 mai de 16h45 à 19h

Vendredi 20 mai de 16h45 à 19h - Samedi matin sur RDV.



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet

04 73 68 88 61

ram@muresallier.com

Enfance Jeunesse

Accueil sur Mur-ès-Allier

En ce début d'année 2011, 12 assistantes maternelles sont agréées sur Pérignat-ès-Allier, soit 3 nouveaux agréments. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 82 assistantes maternelles agréées indépendantes.

INFOS - La CAF met en place une prime d'installation et un prêt à taux zéro, en direction des nouvelles agréées. Les personnes qui souhaiteraient exercer la profession d'assistante maternelle peuvent s'adresser au RAM, l'animatrice les renseignera sur les démarches de demande d'agrément.



Ateliers d'éveil

Les enfants non scolarisés, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, peuvent participer aux ateliers d'éveil organisés par le RAM.

A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire.

Les enfants peuvent également participer aux ateliers jeux libres qui se déroulent une fois par semaine dans la salle du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat.

Matinée récréative de Noël

Cette année 2010 la matinée récréative de Noël a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie de Pérignat-ès-Allier. Les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents avaient rendez vous avec Dame Cathy, qui leur a raconté l'histoire d'Yvan et Birina. Ensuite, le père Noël étant trop occupé, mère Noël a distribué des confiseries aux tous petits. Petits et grands ont partagé la poésie du conte et la joie de recevoir mère Noël.



Prochaines matinées récréatives mises en place par le RAM en 2011

* Les 22, 23, 24 février 2011, dégustation de crêpes et déguisements dans la salle d'activité du RAM à Chauriat (Sur inscriptions)

* Le 22 avril 2011 à la salle polyvalente de Dallet : Toï Toï, un spectacle de qualité animé par Véronique Dumarcet (compagnie La Balançoire)

* Le 7 juin 2011, Papotin et Mélodine (Saperlipopette et Compagnie), salle du temps libre à Mezel.

SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention de Mezel / Puy de Mur vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

Vous avez témoigné votre intérêt pour nos missions à l'occasion du passage de nos calendriers, soyez-en remerciés.

Regroupés physiquement depuis 2 ans dans la caserne de Mezel, c'est plus de 200 interventions sur l'ensemble des communes de Dallet, Mezel, Pérignat et St Bonnet qui ont mobilisé l'ensemble des 28 hommes et femmes du Centre au cours de l'année 2010.

L'ensemble du personnel, titulaire des modules incendie et secours à personne, apte à répondre à vos appels est également prêt à accueillir toute nouvelle personne, homme ou femme, qui souhaiterait s'engager à nos cotés pour nos différentes missions.

N'hésitez pas à nous contacter soit par l'intermédiaire d'un sapeur-pompier proche de chez vous, soit en contactant le responsable du Centre, le Major Christian Buffier au 06 81 32 68 03.

*Encore une fois, merci pour votre accueil et
BONNE et HEUREUSE ANNEE 2011*



ADIL 63 - ESPACE INFO ENERGIE

Crée en 1982, à l'initiative des élus départementaux et du Ministère du Logement, l'ADIL 63 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat :

- Les financements (prêts et aides, plans et financements),
- Le droit des contrats (construction, maîtrise d'œuvre, entreprise, vente...),
- Les assurances et les garanties,
- La fiscalité (crédit d'impôt, ...),
- Le droit locatif...

En tant qu'« Espace INFO ENERGIE grand public » agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :

- L'isolation et la ventilation,
- Le chauffage et l'eau chaude,
- Les énergies renouvelables,
- La qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...),
- Les aides financières existantes (subvention ou déductions fiscales).

RENSEIGNEMENTS : par courrier, courriel, téléphone ou à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)

VISITES LIBRES :

mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
lundi, mardi et jeudi de 13h à 17h30
Sur rendez-vous (pas de téléphone) :
jeudi de 8h30 à 12h
mercredi et vendredi de 13h à 17h30

DES PERMANENCES JURIDIQUES SONT ASSURÉES À :

* COURNON : Mairie décentralisée - 2, avenue Georges-Clémenceau - Tél. 04 73 69 90 70
Le 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
* ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE - Tél. 04 73 42 30 75
129, avenue de la République 63100 Clermont Ferrand



NOUVEAU SUR PÉRIGNAT !

AGENCE DESIGN ESPACES
Marion Ehret - Architecte d'intérieur

Coaching décoration, conseil en aménagement intérieur, home staging, sous-traitance projet pour les cabinets d'architectes...

06 89 48 35 08 - 04 73 79 64 71 - www.agencedesignespaces.fr



ASSOCIATION « DÉVIATION DE PÉRIGNAT »

Le 05/10/2010, nous avons obtenu rendez-vous avec Monsieur Boilon, vice-président du Conseil général qui était accompagné de M. Marco, directeur des routes. Il nous a confirmé qu'il existait toujours au budget prévisionnel départemental une ligne concernant la réalisation d'une déviation de Pérignat-ès-Allier.

Monsieur le Préfet a bien voulu nous recevoir le 22/11/2010. Il était accompagné de M. Tridon, directeur départemental du territoire. Nous avons plaidé auprès de lui la nécessité de réaliser au plus vite une déviation de Pérignat-ès-Allier, en argumentant qu'elle se justifiait à elle seule par l'importance du trafic de transit. Il nous a dit avoir bien compris notre attente !

Evoquant son refus au projet de SCoT* qui lui a été présenté récemment (projet intégrant le contournement sud-est de Cournon et donc notre portion de déviation) il a bien précisé que ce refus était dû à une argumentation des infrastructures jugée parfois insuffisamment développée... Donc plus un problème de forme que de fond !

Début janvier 2011, il attend sans a priori, ni inquiétude, une nouvelle présentation et il nous a assuré que l'Etat déciderait au plus vite, dans le respect bien entendu des procédures réglementaires.

Compte-tenu de notre attente bien précise, il nous a conseillé d'être attentif à ce que le nouveau projet de SCoT fasse bien ressortir la justification intrinsèque d'une déviation pour Pérignat, même si ce segment est nécessaire à la réalisation d'un projet plus vaste !

Nous avons transmis ces recommandations à notre Maire qui, par sa qualité de vice-président du SEPAC ** est placé en premier ligne pour une rédaction appropriée !

Restons optimistes !!!
Bien à vous,
Rodolphe Lacroix

* SCoT : Schéma de cohérence territoriale

** SEPAC : Syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération clermontoise

Toutes les personnes souhaitant rejoindre notre association peuvent nous contacter au 04 73 69 51 47



Tennis

Samedi 18 décembre 2010, à l'occasion du dernier cours de tennis avant les vacances et la fin de l'année, les jeunes se sont retrouvés toute la matinée à la salle omnisport pour jouer et se défier lors de petits matchs, mais surtout pour s'amuser ! Après tous ces efforts, les gâteaux, bonbons et papillotes ont été les bienvenus !

Parents, enfants et membres du bureau ont ainsi passé un agréable moment ensemble. Merci aux parents pour toutes les bonnes choses à manger ! Une autre animation est prévue le samedi 29 janvier 2011 avec la Galette des rois.

Le club de tennis de Pérignat-sur-Allier (ATPSA, Association Tennis Pérignat-Sur-Allier)

Contact : **Karine ROY (Monitrice Diplômée d'Etat)** au 06.66.75.18.43



Basket

Bilan de la première phase de l'A.L.P. Basket

* Les effectifs de l'A.L.P. sont stables et comptent entre 120 et 130 licenciés. Notons cette année la mise en route d'une section basket loisir avec quinze personnes sous la conduite de Marie-Noëlle.

* La relève s'annonce prometteuse avec les babies (14) et l'école de basket forte de 26 éléments déterminés, progressant de jour en jour.

* Les minimales filles finissent troisième de phase brassage et disputeront le titre départemental dans ce deuxième parcours. Nous comptons beaucoup sur elles pour ce challenge intéressant.

* Les cadettes seront en poule «départemental» tout comme les cadets, et n'auront que de la progression à faire, ayant raté ce début.

* Les seniors filles ont bien redémarré cette saison et occupent aujourd'hui une brillante seconde place. Souhaitons leur d'être toujours sur le podium à la fin de saison.

* Bon résultat pour les seniors garçons 2, quatrième après les matchs aller, bonne surprise pour ce groupe. Avec un entraînement collectif, ils pourraient viser plus haut.



Les jeunes au stage de Noël

* Les seniors 1 visent la remontée en région, quatrième aujourd'hui avec deux jokers mangés. S'ils veulent atteindre l'objectif convoité il ne leur reste plus qu'à réaliser un sans faute. Ils en ont les moyens, à eux de nous le prouver.

* Une interrogation toutefois quant aux réunions d'information : seulement douze personnes étaient présentes le 08 janvier 2011 !

* Merci à tous ceux qui soutiennent le club par différentes actions (instances territoriales, sponsors, calendriers, encadrements, etc...).

Patrice Patureau

Le 2^{ème} groupe acrobates

Le CIG et 2011...

Cette saison s'annonce difficile pour les équipes du club. En effet, nombreux seront les adversaires cette année et plus élevé sera le niveau. La **gymnastique et le trampoline UFO-LEP** ayant de plus en plus de succès auprès des sportifs, les clubs gagnent, à chaque rentrée, de nouveaux adhérents et le nombre des équipes inscrites en compétition augmente. Nos gymnastes et trampolinistes restent positifs et motivés même si, pour la majorité, le niveau se corse encore un peu. Sur 9 équipes engagées en compétition, 8 découvrent le niveau, et sur 20 trampolinistes, 14 se risquent à des figures nouvelles.

Départementaux :

- 29 et 30 janvier à Châtel-Guyon
- 6 février à Thiers
- 12 et 13 février à Pérignat es Allier
- 19 et 20 février à Chappes

Bon courage à eux et qu'ils représentent au mieux le club lors de ces rencontres !

Seule une équipe ne se présentera pas devant les juges : celle de la **gym loisirs/plaisir**. Ce groupe de passionnés vient s'entraîner régulièrement et progresse sûrement. Les agrès gym et trampo constituent pour eux une activité physique très complète. Chacun y trouve son compte.

Les « minis et petits acrobates » ont pris le rythme des séances. Chaque samedi, ils sont nombreux à venir se défouler sur les ateliers mis en place. Ils grimpent, glissent, sautent et rebondissent, s'accrochent et se balancent sous la responsabilité des bénévoles, encore plus nombreux et vigilants que la saison passée.

L'Activité de Loisirs Sportifs a, elle aussi, trouvé son public. Une bonne vingtaine d'adhérentes se retrouve le mardi soir pour découvrir une multitude de disciplines. Depuis septembre : aérobic, découverte rock, musculation sur chaises, gymnastique acrobatique, découverte pilates, renforcement musculaire en circuit d'entraînement, body barres... à venir: musculation à deux, danse country, aérobic, danse africaine, danse moderne... Toutes viennent dans la joie et la bonne humeur sans savoir, pourtant, ce que la séance leur réserve !



Les « mini acrobates »

Des stages et encore des stages... A chaque période de vacances scolaires, le club organise des stages gym/trampo pour les licenciés, se déroulant sur deux jours consécutifs. Les deux précédents ayant remporté un franc succès, nous serons heureux d'en proposer à nouveau aux vacances de février et avril.

Le CIG organisateur de compétitions ! Comme la saison dernière, la salle omnisports de Pérignat accueillera une compétition départementale UFOLEP. Les 12 et 13 février, 220 gymnastes débutantes et 75 trampolinistes, tous niveaux, venus d'Auvergne et du Limousin, évolueront dans les locaux de la commune. L'entrée sera libre et nous attendons de nombreux visiteurs.

EVENEMENT ! Photos, vidéos et infos du CIG sur <http://cig.muresallier.xooit.fr/>

Trouvez les dates et horaires des compétitions, photos de stages, vidéos de fêtes de fin d'année, tout sur les équipes, entraîneurs et entraînements...

Les équipes administrative et d'encadrement du Club de Gymnastique vous souhaite une heureuse et sportive année 2011 !

Le 1^{er} groupe acrobates

L'Amicale Laique



Le Trivial enchères

Samedi 4 décembre dernier s'est déroulé le Trivial enchères de l'Amicale laïque à la salle polyvalente. Les méninges ont chauffé, les stylos ont gratté, les points ont été marqués, les enchères sont montées, les Cartons-surprises ont été ouverts avec du suspens et de la bonne humeur. Certains n'ont pas hésité à chanter. Chaque équipe a pu repartir avec un lot. On ne doute pas que la plupart de ces lots auront été appréciés comme il se doit en ces fêtes de fin d'années. Tâchons que l'esprit du Trivial enchères, qui fait son succès et son originalité depuis 21 ans, ne s'altère pas !



Le repas des Aînés

Dimanche 23 janvier, le CCAŞ a offert un repas aux pérignatois âgés de plus de 65 ans. Dans une ambiance festive brillamment gérée par l'orchestre Edelweiss, chacun a pu goûter au plaisir des retrouvailles et des joies de la table. Les personnes âgées de plus de 75 ans n'ayant pu se déplacer recevront prochainement un colis du CCAŞ.





Le Club Arc-en-Ciel

Le club a organisé son traditionnel goûter de Noël le jeudi 16 décembre dans ses locaux. Une vingtaine d'adhérents se sont ainsi donnés rendez-vous et ont eu une pensée pour ceux qui ont été retenus par la maladie et ceux qui nous ont quittés.

Chacun a pu apprécier ce goûter préparé de mains de maître. Encore un grand merci à celles et ceux qui en ont assuré la préparation. Après ce petit repas, chacun a regagné son domicile en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Tous nos vœux encore une fois à vous tous pour l'année 2011.



La FNACA

Le comité FNACA a tenu son assemblée générale le vendredi 7 Janvier sous la présidence de Georges Petit, en présence d'une quinzaine d'adhérents et du Maire, Jean-Pierre Buche.

Avant d'ouvrir la séance, le président a demandé de respecter une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2010, à savoir Michel Chataignier, Joseph Pélissier et Paul Fayet.

ORDRE DU JOUR

- . Rapport moral par le secrétaire Norbert Brun
- . Rapport financier par le trésorier Jean Bos (adopté à l'unanimité)
- . Elections
- . Questions diverses

La séance a été ouverte par Mr Jean-Pierre Buche, Maire. Divers points ont été débattus et certains feront l'objet d'une autre réunion.

A l'issue de cette assemblée, le comité a offert la galette des rois aux adhérents et à leurs épouses, venues les rejoindre pour l'occasion.



COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Georges Petit
- Vice président : Gaston Pature
- Secrétaire : Norbert Brun
- Secrétaire adjoint : Jacques Chappe
- Trésorier : Jean Bos
- Trésorier adjoint : Roger Migne
- Porte drapeau : Roger Malcros
- Porte drapeau adjoint : Jean Bos
- Membres du bureau : Elie Sabatier, Jean Pourcher, Jean-Pierre Laffon

Chèques mobilité «MobiPlus»

Les personnes âgées de plus de 60 ans sans moyen de transport et ne pouvant être transportées par un membre de la famille peuvent bénéficier de chèques-mobilité pour se déplacer en bus ou en taxi. Pour les obtenir, il faut remplir une fiche (disponible en mairie) qui sera étudiée par le Conseil général lors des commissions mensuelles. Si cette demande est validée vous recevrez 24 chèques de 3€ (pour une personne seule et le double pour un couple), jusqu'à deux fois par an, ainsi qu'une liste des transporteurs agréés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Conseil général au 04 73 42 49 50



MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées



LE REPAS DE NOËL
placé sous l'angle
festif du chant
et du théâtre



ACTIVITÉS ET ÉCHOS DE LA MARPA

Le conseil d'administration de la MARPA s'est réuni le mardi 18 janvier 2011. A l'ordre du jour figurait la fixation des tarifs à compter du 1^{er} février 2011.

Au vu des résultats de l'exercice 2010 et afin de tenir compte des charges diverses pénalisant de plus en plus le budget des personnes retraitées (mutuelles, remboursement de médicaments, etc), sur proposition du directeur, le CA a décidé de limiter l'augmentation des tarifs des loyers de l'hébergement définitif à 0.6% et de maintenir les autres prestations au même coût qu'en 2010.

TARIFS 2011

Logement T1 Bis : 955 € personne seule

Logement T1 Bis : 1035 € couple

Logement T2 : 1197 €

RAPPEL

Petit déjeuner : 1,35 €

Déjeuner : 6,00 €

Dîner : 3,05 €

Lessives : 3.10 € ou 7,25 €

Repas habitant Pérignat : 7,10 €

Repas visiteur : 3,05 €



Des animations variées : prestation musicale des Berniques (ci-dessus), après-midi contes, prestation de la chorale de Cournon, ou atelier terre cuite (ci-dessous)



MOUVEMENT DES RÉSIDENTS

Mme Steck nous a quittés dans sa 102^{ème} année, toute notre sympathie à sa famille. Mme Fanic est repartie vivre chez sa fille à Billom. Nous souhaitons la bienvenue à Mmes Flagel Goulet et Fayard.

A la MARPA, les journées sont bien remplies et notre PROJET DE VIE est en plein accord avec cette citation de Victor Hugo : «Il n'y a pas de plus grand ennui que d'exister sans vivre»



Des sorties chaleureuses, comme ici à Sauves...



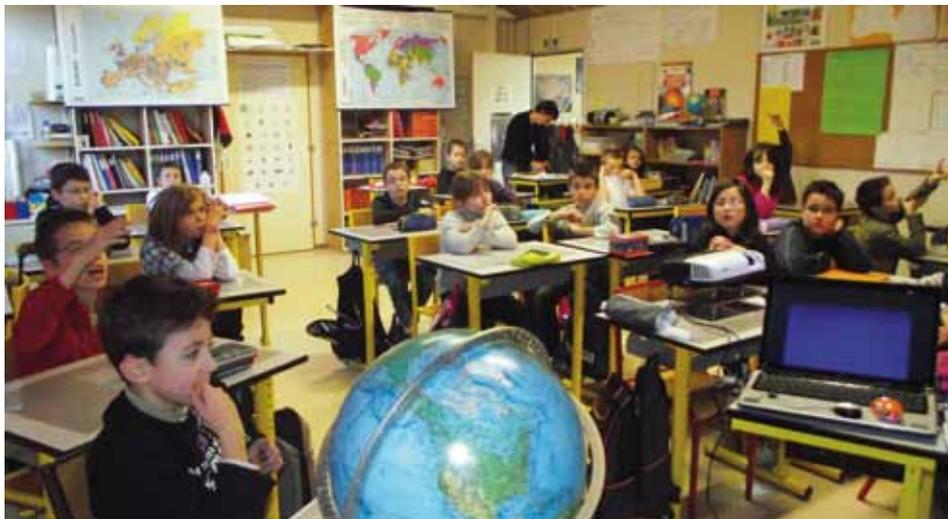
Joyeux anniversaires

A gauche - Mme Maury (88 ans)
et Mme Daniel (86 ans)

A droite - Mme Bayard (68 ans)

18 - Le Mag de Pérignat





Le 11 décembre 2010, « Le Chemin des étoiles » a proposé une animation astronomie à l'école de Pérignat. Dans la classe d'Yvette Mougel, les élèves de CM1 se sont montrés particulièrement attentifs aux explications de Jean-Pierre Chanet sur le système solaire. Cette rencontre s'est poursuivie sous un ciel magnifique par une observation de Jupiter et ses satellites ainsi que du croissant de lune, dans la cour de l'école où les parents étaient également conviés.

PROCHAINES ANIMATIONS PRÉVUES

- Observation du ciel le vendredi 8 avril, dès 20h30, à Chauriat
- Nuit des étoiles junior le vendredi 8 juillet à Gergovie
- Nuit des étoiles le 6 août à Saint Bonnet-les-Allier

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Jean-Pierre CHANET au 04 73 69 56 22
ou au 06 13 70 89 21
lechemindeseitoiles.over-blog.fr
astroperignat@orange.fr



Quand un montage savant permet d'expliquer une éclipse...

La Lyre Pérignatoise



Début d'année particulièrement chargé pour la Lyre pérignatoise qui a invité ses adhérents à partager la Galette des rois (*photo ci-dessous*), et pour sa chorale qui s'est impliquée dans la préparation d'une soirée cabaret avec les Donneurs de sons et le « Trio surprise ». La convivialité reste de mise avec la matinée tripes de ce début février et d'autres animations prévues sur l'année, notamment les auditions et la fête de Saint-Jean du 24 juin.

* Contacts

- > Batterie fanfare : 04 73 69 54 02
- > Chorale : 04 73 69 57 26
- > Ecole de musique : 04 73 69 59 87





PRÊTS POUR LE TOUT NUMÉRIQUE ?

Le 10 mai 2011, l'Auvergne passe à la télé tout numérique, ce qui permettra de recevoir jusqu'à 20 chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Attention, ceux qui ne seraient pas prêts pour le numérique n'auront plus la télévision après cette date ! Olivier Dumas, adjoint chargé de la communication, nous apporte quelques précisions à ce sujet.

Pouvez-vous préciser ce qu'est le passage à la télé «tout numérique» ?

La diffusion analogique des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) s'arrêtera définitivement le 10 mai 2011 en Auvergne et sera remplacée par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de recevoir jusqu'à 20 chaînes gratuites avec une meilleure qualité d'image et de son.

Qui est concerné par ce changement ?

Les foyers qui reçoivent au maximum les six chaînes nationales, par une antenne râteau ou intérieure, sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 10 mai et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ils doivent impérativement équiper tous leurs postes de TV reliés à l'antenne râteau d'un mode de réception numérique. **S'ils résident dans une zone couverte par la TNT, il leur suffit de brancher un adaptateur TNT sur chaque poste à équiper. Ils peuvent aussi, s'ils le souhaitent, acquérir une TV avec TNT intégrée ou choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ASDL, ou la fibre optique.** Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL, la fibre optique, ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Pour recevoir la TNT, il faut en premier lieu acquérir un boîtier, aussi appelé adaptateur, qu'il convient de brancher sur son téléviseur à l'aide de la prise péritel. Pour le plus simple, il faudra déboursier quelques dizaines d'euros. Mieux vaut aussi faire vérifier son antenne râteau et son orientation.

Comment savoir si on peut recevoir la TNT ?

Des émetteurs diffusent déjà la TNT en Auvergne. Les foyers recevant la télévision par l'un de ces émetteurs peuvent donc déjà s'équiper pour la recevoir. Pour le savoir, il suffit de se connecter sur le site www.tousaunumerique.fr et de vérifier, en tapant son adresse, si l'on reçoit déjà ou non la TNT et si on la recevra ultérieurement. Cette information est également disponible en appelant le 0 970 818 818.

Que va-t-il se passer exactement ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 10 mai 2011 prochain. Dans la nuit du 9 au 10 mai tous les émetteurs analogiques et numériques seront éteints. Seuls les émetteurs numériques seront remis en service à partir du 10 mai matin. **Attention : lors de ce passage les fréquences de certaines chaînes vont changer.** C'est pourquoi tous les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps, pour retrouver toutes leurs chaînes.

Existe-t-il des aides ?

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement ou de travaux sur l'antenne râteau. D'un montant de 25€ ou de 120 € maximum, elle est accordée, sous certaines conditions de ressources, aux foyers résidant dans une zone couverte par la TNT.

Les foyers qui résident dans une zone non couverte par la TNT, et devant installer un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, peuvent bénéficier de l'aide à la réception, de 250€ maximum, versée sans condition de ressources. Cette aide ne peut être attribuée que lorsque les cartes définitives de couverture sont publiées par le CSA, soit environ trois mois avant le passage de la région.

Il est conseillé de conserver ses factures et tickets de caisse car ils devront être joints aux dossiers de demande d'aide. Ces dossiers sont à retourner six mois maximum après le passage au tout numérique de la région.

Une assistance technique sera mise en place, deux mois avant le passage, pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Adressez-vous au centre d'appel (0970 818 818) pour connaître précisément les conditions et modalités d'attribution de ces aides.



Attention à ceux qui disent qu'il faut changer toute l'installation ! Pour éviter cela, l'Etat a agréé des professionnels qui ont signé la charte de confiance «Tous au numérique».

Où peut-on se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé tous au numérique ».

Vous pouvez consulter la liste en allant sur www.tousaunumerique.fr ou en contactant le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à l'antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.



NOUVEAU VISAGE POUR LA BIBLIOTHEQUE



Et si vous en profitez pour passer à la bibliothèque ?

✂ Vous pourrez ainsi découvrir un nouvel agencement, réalisé avec maîtrise et savoir faire par Laurent, l'un de nos agents communaux ainsi qu'un nouvel espace totalement repensé pour les plus petits (*photos du haut et du bas*).

✂ *Photo ci-contre* - En présence des bénévoles et des élus, dernière réunion de bibliothécaire pour Jean-Pierre Chanet qui passe le relais pour cause de retraite. Visage familial, pérignatois et très impliqué dans la vie de la bibliothèque depuis plusieurs années, Gilles Durif le remplace et s'investit au service de tous les adhérents et de ceux qui aimeraient le devenir !

BIBLIOTHEQUE

7, place Onslow - 04 73 62 03 77
 biblio.perignat.sur.allier@gmail.fr

Prêt de romans, documentaires, revues,
 BD, cassettes vidéo, CD Rom, DVD

Ouvert au public : Mardi 16 h – 19 h
 Mercredi 10 h – 12 h
 Jeudi 16 h – 19 h
 Samedi 10 h – 12 h 30





Le Service Hivernal 2010/2011

DANS LE PUY-DE-DÔME

Le réseau routier départemental peut être soumis, en hiver à des conditions atmosphériques extrêmes, neige, verglas, vent, formation de congères, nécessitant l'intervention d'un service spécial dit de viabilité hivernale. Pour la deuxième année consécutive, le Conseil général va piloter et mettre en œuvre ce service, dans une volonté de limiter au maximum les conséquences des intempéries sur l'activité du département et de permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions. Ce plan d'intervention est mis en application du 12 novembre 2010 au 18 mars 2011.

UNE ORGANISATION BASÉE SUR L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX

Toutefois, malgré les moyens importants mis en œuvre, il est impossible d'intervenir sur l'ensemble des 7260 km de routes départementales, **en même temps et de la même manière**. Les interventions ont donc été hiérarchisées en 3 priorités en fonction du trafic et de l'importance des routes. Par mauvais temps et dès 4h du matin, des patrouilles sont lancées pour surveiller les points sensibles du réseau et déclencher, si nécessaire, les opérations.

En cas de neige, les interventions sur le réseau 1 sont engagées dès 4h ou 5h du matin et sur le réseau 2 à partir de 7h. Le reste du réseau sera traité dans la journée, une fois dégagés les réseaux 1 et 2. Le service prend fin entre 21h et 22h.

En cas de verglas, il est prévu de traiter prioritairement le réseau 1 et au moins un accès à chaque chef-lieu de commune.

UNE UTILISATION MAÎTRISÉE DU SEL

L'hiver dernier, 27 500 tonnes de sel ont été utilisées. Cette année, le Conseil général va poursuivre ses efforts pour maîtriser son utilisation. La démarche vise à réduire les dépenses et minimiser l'impact sur l'environnement.

Il faut savoir que le sel n'a aucune action lorsque la température est inférieure à -7° et qu'il est inefficace sur les routes à faible trafic.

LES CONSEILS AUX USAGERS :

Avec 2000 km de routes situées à plus de 800 m, le Puy-de-Dôme est un département de montagne. Ici, rouler sur la neige, ou dans des conditions délicates, n'a rien d'anormal.

Les usagers sont invités à faire preuve de compréhension et de civisme en respectant quelques règles simples :

- * éviter chaque fois que possible de circuler par mauvais temps,
- * avant de partir, s'informer sur l'état des routes en téléphonant au 04.73.42.02.63 ou en consultant les conditions de circulation,
- * s'équiper de pneus hiver à lamelles,
- * adapter sa vitesse et sa conduite : éviter notamment les freinages et les accélérations brusques,
- * ne jamais dépasser les engins de salage et de déneigement en intervention (art R414-17 du Code de la Route)



A PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER

La municipalité a mis en place le dispositif hivernal habituel. Sachant que nos moyens humains, matériels et financier sont limités, nous avons établi des priorités : le déneigement des bâtiments publics et, si nous en avons la possibilité, le déneigement des rues en pentes. Il semble utile de rappeler que nos agents ne peuvent pas déblayer en même temps l'ensemble des rues et des 700 logements pérignatois.

La municipalité rappelle qu'en cas de gel intense, l'efficacité du salage est limitée sauf à utiliser des quantités très importantes de sel. Or nous n'avons ni les quantités, ni le matériel adéquat, ni le budget pour le faire.

Quelques recommandations simples :

- Utiliser de façon rationnelle et mesurée le sel des bacs répartis sur la commune
 - Déneiger devant sa propriété
- Consulter les avis météo pour éventuellement garer son véhicule au bas des rues pentues (dans un endroit plat et ne gênant pas la circulation des autres véhicules)
 - Rouler lentement en gardant ses distances de sécurité

Nous comptons vivement sur le civisme et l'esprit de solidarité dont chacun doit faire preuve pour faire face à ces événements climatiques naturels.

Merci de votre compréhension.

BON À SAVOIR

User et abuser de sel sur les chaussées enneigées ne peuvent être systématique. A cela deux raisons : le sel n'agit pas au delà de -7°C et il se trouve parfois inopérant sur les voies secondaires peu fréquentées (le sel durcit, refroidit la neige et entraîne la formation de glace, seul le passage de véhicules rend son action efficace). Mais la neige a un prix. A près de 80 € la tonne, le sel est une denrée précieuse.

La pouzzolane est également utilisée pour créer des aspérités qui évitent de glisser sur les chaussées gelées.

On distingue trois types de neige

selon la quantité d'eau liquide qu'elle contient :

- la neige sèche (légère et poudreuse) : fréquente en montagne car elle se forme par temps très froid avec des températures inférieures à -5°C

- la neige humide ou collante (lourde et pâteuse) : la plus fréquente en plaine, elle tombe souvent entre 0°C et -5°C

- la neige mouillée (très lourde) tombe entre 0°C et 1°C : facilement évacuée par le réseau routier elle peut fondre et regeler sous forme de plaque de glace.

La neige est une précipitation solide qui tombe d'un nuage et atteint le sol lorsque la température de l'air est négative ou voisine de 0°C. Sous nos latitudes la neige tombe en plaine par une température sous abri comprise entre 1°C et -5°C.

La température reste le paramètre clé de la prévision des chutes de neige. Pas seulement la température de l'air près du sol, mais aussi celle du sol et de la masse d'air sur plusieurs kilomètres d'altitude. D'autres paramètres entrent également en jeu et déterminent la nature de la neige : l'humidité de l'air, à savoir sa teneur en eau, le vent et son refroidissement, plus ou moins rapide et intense.





La Nuit des lumières



Petit moment de détente à la MARPA, le temps d'un conte et d'un chant collectif. Puis balade nocturne au sein du village avant de retrouver le Père Noël sous la halle autour d'un bol de chocolat chaud.



Beaucoup de visiteurs pour cette exposition haute en couleurs basée sur le thème sports/loisirs. Ci-contre : les membres du club photo

L'Expo du club photo



Heureuse retraite à Jean-Pierre Chanet

Mi décembre, le «Pot des salariés» a réuni une cinquantaine de personnes travaillant à la MARPA, au Centre de loisirs et à la mairie ainsi que les élus de la commune. Exceptionnellement, cette soirée a mis l'accent sur les bons services rendus par notre bibliothécaire Jean-Pierre Chanet tout au long de sa carrière pérignatoise. Ce chaleureux moment d'émotion a permis de lui souhaiter une belle et heureuse retraite !



L'AGENDA DE PÉRIGNAT

FÉVRIER

Dimanche 6 - Tripes (Lyre Pérignatoise)
Samedi 12 & dimanche 13 - Compétition UFOLEP (CIG)
Dimanche 13 - Théâtre (Amicale laïque)

MARS

Samedi 12 - Soirée dansante (Rugby)
Samedi 19 - Cérémonie du «19 mars 1962» (FNACA)
Dimanche 20 mars - Elections cantonales
Samedi 26 - Soirée dansante (Amicale laïque)
Dimanche 27 mars - Elections cantonales

AVRIL

Samedi 2 - Belote (Rugby)
Samedi 16 - Théâtre (Amicale laïque)

MAI

Dimanche 8 - Cérémonie du 8 mai
Samedi 28 - Fête du basket

JUIN

Samedi 18 - Cérémonie de Lachat
Vendredi 24 - Fête de la Saint Jean (Lyre pérignatoise)



MESES A PERIGNAT

FEVRIER - Samedi 12 à 18h
pour le «Dimanche de la santé»

MARS - Samedi 12 à 18h

**EXPOSITION
PHOTO**

**Scènes
de
rues**

DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 26 JUIN 2011 - MAIRIE - SALLE DES MARIAGES

CLUB PHOTO
AMICALE LAIQUE
PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER